

## La Celle Saint-Cloud

### Projet pédagogique Des activités périscolaires

2016

## *Préambule*

*Les activités périscolaires viennent compléter les apprentissages de connaissances scolaires par des apprentissages divers et d'être. Etre bien avec les autres, être bien avec soi à travers les liens sociaux, à travers les découvertes par le jeu, par l'ouverture à son environnement.*

*La Réforme des rythmes éducatifs (RRE) est venue conforter et consolider les activités périscolaires : leur sens, leur intérêt et leur rôle. Elle a libéré dans l'espace et le temps scolaires un moment non scolaire, permettant davantage l'ouverture des enfants à autre chose. Elle favorise également la coopération entre les différents acteurs qui accompagnent l'enfant tout au long de sa journée.*

*Elle confirme le besoin de l'enfant de vivre dans sa journée d'école des moments éducatifs différents mais complémentaires, avec des approches pédagogiques distinctes, portées par des acteurs à compétences variées.*

*Elle met en évidence la nécessité pour les acteurs autour de l'enfant, de coopérer, de construire ensemble pour l'enfant, un environnement riche, un environnement de découverte, un environnement de partage.*

*Dans chaque école de la ville, sont installés un accueil du matin et un accueil du soir, habilités par la Direction Départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale comme Accueils de Loisirs.*

*Ces accueils sont complétés désormais par de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) qui se développent durant la journée et non en tout début ou toute fin de journée.*

*Parallèlement à l'apprentissage scolaire, l'enfant a besoin de jouer, de rêver et de développer une vie sociale pour pouvoir apprendre à nouveau, serein et détendu. Les activités périscolaires favorisent cela. Aussi elles peuvent occuper une place dans l'espace de l'école pour fusionner avec celle-ci sans confusion, dans une complémentarité pédagogique, éducative et sociale au profit de l'enfant.*

## **L'encadrement des activités périscolaires**

L'encadrement rigoureux, rassurant, utile et convivial des activités périscolaires mérite d'être confié à des professionnels attentifs de l'enfance, (animateurs et Atsem), conscients de l'importance de ce moment si déterminant pour la suite de la journée de l'enfant à l'école.

Aussi la ville de La Celle Saint Cloud s'est engagé depuis plusieurs années à former ses professionnels de l'enfance, à leur aménager un cadre propice à la réflexion, à l'échange, à la recherche pour non seulement accompagner l'évolution de ce secteur, mais si possible, anticiper ses évolutions.

Les enfants dans une école, viennent d'horizons divers, de milieux sociaux différents. Chaque enfant a son histoire propre, ses caractères. Tout cela constitue une diversité qui peut être richesse pour l'ensemble des enfants et du personnel. Des différences qui peuvent s'allier. Prendre en compte ces différences et cette diversité pour en faire une richesse commune collective est un devoir pour le personnel d'encadrement. C'est un défi également, car cela ne va pas de soi.

L'univers des enfants n'est pas un univers tendre et facile. Il n'est pas spontanément un univers de partage, de reconnaissance de l'autre, de solidarité. Mais peut l'être, avec un personnel professionnel, engagé. Il peut aussi vite devenir un univers de calvaire, d'exclusion, de souffrance pour certains. Par absence d'adultes, ou par manque de vigilance de ces adultes.

Tous les enfants viennent chercher la même chose dans les temps périscolaires : une vie sociale sereine, chaleureuse, riche, sécurisée. Ils viennent tous pour y vivre les mêmes choses : (se) découvrir, partager, rire, expérimenter, grandir en toute confiance.

L'équipe d'encadrement des temps périscolaires, a pour mission d'instaurer un climat qui permette cela. Elle a pour mission de veiller à ce que chaque enfant trouve sa place, s'y installe, sans annexer celle d'un autre. Elle a pour mission de faire en sorte que chaque enfant se sente reconnu, soutenu le cas échéant, valorisé, tout le temps, accompagné vers son devenir grand.

Cette mission n'est pas simple dès lors que l'on essaie de porter le collectif avec cohérence, avec exigence, en prenant en compte l'individu et son devenir, l'individu dans le collectif, avec sa spécificité.

Pour mener à bien cette mission, l'animateur doit lui-même être accompagné, formé, sensibilisé à la différence et son acceptation, équipé d'outils lui permettant d'être capable d'honorer sa mission.

### **1. Dans les écoles maternelles**

- ❖ *L'accueil du matin est confié exclusivement aux ATSEM. Elles passent la journée avec les enfants dans les classes auprès des enseignants. Elles se connaissent donc très bien avec les enfants. Tout au long de l'année elles savent comment réagit chaque enfant, ce qui fait plaisir à chacun d'eux, ce qui peut le heurter. Ainsi au fil du temps la stabilité s'installe, la confiance aussi; ce qui contribue à garantir un accueil convivial permettant à l'enfant de démarrer sa journée à l'école avec sérénité.*
- ❖ *La pause méridienne est un moment important, exigeant. Sa réussite et son intérêt passent par une véritable coordination d'équipe. ATSEM, animateurs et parfois enseignants se retrouvent ensemble pour offrir à l'enfant un réel moment de rupture, de détente dans la journée, riche et conviviale.*

*Ce temps du repas, même pris en restaurant scolaire, doit être un moment de partage, de convivialité, et de plaisir. De découverte aussi malgré le rythme, la densité et aussi le bruit qui le caractérisent.*

*Tout est fait pour que ce soient les mêmes animateurs qui gèrent la pause méridienne et l'accueil du soir si non dans la même école, du moins dans le même groupe scolaire. Et ce, afin d'instaurer une stabilité des repères pour les enfants, mais aussi pour favoriser un travail suivi, avec un réel esprit d'équipe qui a des objectifs précis et qui met en place une méthode permettant de les atteindre.*

- ❖ *L'animation des NAP est confiée aux mêmes personnels dans chaque école. Elle renforce la collaboration et développe l'esprit d'équipe entre animateurs et Atsem. Il est d'autant plus important qu'il en soit ainsi, que l'organisation de ce temps pour les enfants d'âge maternel n'est pas simple, dans notre contexte.*

*Le temps des NAP est positionné en plein milieu de l'après-midi, au moment où les enfants sont en sieste, ou en digestion. Respecter le rythme de l'enfant impose de laisser les petits dormir, ne pas bousculer ceux qui voudraient se reposer. Dès lors, « quel intérêt ces NAP apportent-elles aux enfants de cet âge, dans ce contexte ? » se pose. Quel aménagement, pour que ces NAP soient bénéfiques à ces enfants aussi ? Ya-t-il un intérêt à intégrer ces enfants dans le dispositif des NAP ? ces questions suscitent encore débat parmi les personnels. Ce n'est pas en une année que les réponses satisfaisantes seront apportées. La réflexion tout comme l'analyse, continue.*

- ❖ *L'accueil du soir. Pour une homogénéité et une cohérence dans la continuité pédagogique, il est confié à des animateurs diplômés qui sont pour la plupart des permanents (titulaires, mensualisés, "vacataires permanents") intervenant dans l'ensemble des temps extra et périscolaires de la ville. Par conséquent ils connaissent une bonne partie des enfants dans les écoles. Ce qui facilite les relations avec les parents et la mise en confiance des enfants.*

*L'équipe de l'accueil du soir de chaque école est composée des animateurs qui interviennent à l'accueil de loisirs implanté dans le même groupe scolaire. Son directeur est également le directeur de l'accueil de loisirs sur place. Cela facilite le suivi des équipes, la continuité pédagogique, le suivi relationnel avec les partenaires.*

## **2. Dans les écoles élémentaires**

- ❖ *L'accueil du matin est confié à des animateurs intervenant par ailleurs durant la pause méridienne, voire dans l'Accueil de loisirs implanté dans le même groupe scolaire. Nous retrouvons donc la même logique de cohérence pédagogique, de sécurité et de confiance pour les familles et les enfants.*
- ❖ *La pause méridienne est encadrée par des enseignants et les animateurs, mais aussi par des vacataires qui interviennent uniquement durant ce temps. Cette diversité de profile constitue une grande richesse des équipes au profit des enfants. Selon les écoles, les équipes sont mixtes ou exclusivement constituées d'animateurs. Comme dans les accueils en maternelle, le noyau des équipes est fixe et stable pour la sérénité des enfants et pour le bon fonctionnement du service.*

- ❖ **Les Nouvelles Activités Péri-scolaires complémentaires** sont les fruits de la Réforme des Rythmes éducatifs. Elles permettent de raccourcir la journée scolaire des enfants pour leur offrir davantage d'espace et de temps de découverte, de vivre ensemble, de développement de l'autonomie, de jeux éducatifs, en prolongement des temps d'instruction scolaire. Comme pour tout temps péri-scolaire, la participation à ces activités reste facultative. Chaque enfant scolarisé peut en bénéficier hebdomadairement selon la décision de ses parents.

Ces activités sont organisées et encadrées par le personnel de la ville : les animateurs, et les éducateurs sportifs dont l'expérience et la compétence permettent d'offrir aux enfants des activités de qualité riches et diversifiées.

- ❖ **L'accueil du soir** ici est décomposé en trois temps
  - Un temps de récréation-goûter pendant lequel les enfants « décompressent » entre camarades et prennent leur goûter sous la surveillance de l'encadrement
  - Un temps d'études surveillées durant lequel les enfants apprennent leurs leçons et terminent leurs devoirs. Il ne s'agit pas d'études dirigées ni d'accompagnement scolaire. Le rôle de l'encadrement n'est pas de renforcer les connaissances, ni de consolider les acquis, mais de veiller au bon déroulement des études et au calme de la salle pour que chaque enfant puisse travailler dans la sérénité. Il peut répondre aux questions des enfants, donner des conseils. Il ne se substitue pas à l'enseignant.
  - Un temps de loisirs lors duquel les enfants pratiquent des activités ludiques à leur convenance. L'équipe d'encadrement met en place ce qui permet à chaque enfant de satisfaire son envie du moment, à travers les jeux individuels ou collectifs, de création, de découverte, d'expression ou sportifs. C'est un moment de fin de journée que caractérisent la détente, le jeu, la convivialité dans un cadre qui garantit le respect et la sécurité.

## ***I – Nos objectifs***

*Rassurer, sociabiliser, épanouir, divertir, cultiver*

### **I. 1. Gagner la confiance**

Confiance entre les partenaires, confiance en la relation qui les lie, car la confiance reste le préalable pour atteindre tout autre objectif.

***L'enfant qui manque de confiance en lui ou en son environnement ne peut se développer ni s'épanouir. L'enfant que son entourage (infrastructure, encadrement) ne rassure pas, ne peut être disposé à tirer bénéfice de quelque offre de loisirs ou de plaisir qui puisse lui être faite.***

De la même manière la confiance est la première condition *sine qua non* un partenariat ne peut être serein, efficace, productif et positif.

#### **I- 1.1. Gagner la confiance des parents**

Cette confiance est à conquérir, puis à consolider et à conserver tout au long de l'année.

Les parents peuvent être réticents, méfiants vis-à-vis des personnes qu'ils ne connaissent pas et à qui ils sont contraints de laisser si ce n'est confier leurs enfants.

L'équipe veillera à transformer ses obligations

- ❖ d'aller vers les familles avec courtoisie et respect
- ❖ de développer une communication pertinente, régulière et efficace
- ❖ de rassurer les familles quant à la sécurité des enfants en leur compagnie : informe, s'informe en envie et plaisir de le faire avec élan, avec un bon esprit afin que la contrainte des parents de lui laisser leurs enfants se transforme en plaisir et confiance de le faire.

***Autant la confiance peut être difficile à gagner, autant il est facile de la perdre. L'équipe sera vigilante pour assurer une constance des attitudes et mesures qui auront assis la confiance des parents.***

#### I- 1. 2. Gagner la confiance des enfants

La confiance est chez l'enfant le vecteur de la curiosité, elle le pousse à l'expérience et révèle son courage.

Cette confiance doit être donnée, comme offerte à l'enfant, à chaque enfant. Parce qu'elle n'est pas spontanée, et que l'enfant n'a pas les ressources pour la conquérir seul. Il revient donc aux adultes accueillant l'enfant de faire en sorte que cette confiance apparaisse et s'installe afin que l'enfant puisse envisager d'acquérir autre chose, de s'adonner à ses rêves. De se livrer à une vie d'enfant : jouer, découvrir, rire, rêver et grandir.

Pour ce faire,

- ❖ L'équipe d'encadrement aménagera l'espace pour en faire un endroit chaleureux et sécurisé pour l'enfant,
- ❖ Chaque membre de l'équipe doit non seulement être disponible, mais se montrer disponible pour chaque enfant, à chaque instant. Il va à la rencontre, n'attend pas d'être sollicité mais anticipe sur les attentes et besoins non formulés des enfants,
- ❖ Chaque membre de l'équipe est à l'écoute, explique le cas échéant à l'enfant, sa décision, son refus, son conseil etc.

#### I- 1. 3. Gagner la confiance des partenaires internes

Cette confiance est aussi importante que celle des parents et des enfants. Elle est aussi essentielle. ***Elle conditionne la confiance globale de l'enfant dans l'enceinte de l'école, durant toute sa journée scolaire.*** Cette confiance comme toute autre confiance ne peut durer si elle n'est pas réciproque. Comme avec les parents, et comme avec les familles, elle est à gagner, puis à consolider et à conserver. ***Comme toute confiance elle sera fragile, mais comme toute confiance, elle peut être préservée.***

Cela passera par

- ❖ La crédibilité grâce au professionnalisme et à la rigueur
- ❖ Le respect des engagements pris ensemble
- ❖ Le sens des responsabilités
- ❖ Le respect des partenaires dans leur diversité et leur complémentarité, et la solidarité.
- ❖ L'envie d'un partenariat serein, positif et riche pour les enfants

## I. 2. Sociabiliser

Dans un collectif, un individu ne peut porter ou tirer profit de son entourage que s'il est sociable. Il peut être sociable quand il se sent en confiance

***Nul ne peut se considérer membre d'une société dans laquelle il n'est pas serein, dans laquelle il ne peut se faire une place. Car alors, il ne veut rien recevoir, il ne peut rien donner ni partager, qui soude le groupe, le renforce, l'homogénéise et l'harmonise.***

Or la socialisation ne s'effectue et ne se développe que lorsque ni peur ni crainte, ni honte ne retient ou paralyse l'individu.

Dès lors, chaque enfant sera regardé, écouté et accompagné comme individu. La cohésion collective ne doit pas se faire au détriment de la sérénité ou de l'équilibre individuel.

Ainsi le personnel encadrant doit aider chaque enfant à savoir que l'autre lui est différent, étranger; et c'est pour cela qu'un échange est possible entre eux, et que cet échange est souhaitable, comme le partage.

- ❖ L'animateur favorisera la socialisation à travers des jeux, et à chaque situation de la vie quotidienne.
- ❖ Il apprendra à chaque enfant à savoir donner, recevoir, pardonner, écouter, et au-delà de savoir pratiquer tout cela, aimer le faire, du moins, accepter de le faire.
- ❖ A tous, il essaiera de donner l'envie de faire ensemble, en leur montrant l'intérêt de ce « faire ensemble », d'un « faire ensemble » non imposé, mais auquel chacun adhérera parce qu'il en aura compris l'intérêt.
- ❖ Il veillera à inculquer aux enfants le souci du bien-être ensemble, le respect de l'univers commun et de ce qui s'y trouve : jouets, matériel etc.
- ❖ Il mettra en valeur tout ce qui permet à un collectif d'être homogène, solidaire

C'est alors que chacun pourra évoluer avec sérénité vers une autonomie d'agir dans l'espace, au sein du collectif.

## I. 3. Acquérir l'autonomie

Les objectifs évoqués plus hauts sont des étapes pour amener l'enfant à acquérir une autonomie.

***Une autonomie d'être et d'action dans l'espace, selon son désir; sans être un risque pour les autres, ni un danger pour lui-même.***

Grâce à l'encadrement pédagogique rassurant et sécurisant du personnel qui l'entoure, l'enfant parviendra progressivement

- ❖ à utiliser seul les objets et les jouets;
- ❖ à s'approprier un espace,
- ❖ à se servir seul lors des repas (déjeuner et goûter),
- ❖ à ranger quand il a fini d'utiliser du matériel,
- ❖ à exprimer ses envies, mais aussi ses craintes parce que confiant.

Étape après étape, les conseils et démonstrations du personnel d'encadrement aideront l'enfant

- ❖ à s'habiller tout seul,
- ❖ à s'apercevoir que son lacet est défait, puis le renouer.

Il s'apercevra que tout ce qui est mis à sa disposition appartient à tout le collectif; il comprendra qu'en prendre soin signifie qu'il pourra retourner en bénéficiaire. L'enfant qui aura traversé ces différentes phases évoquées comme étant parmi nos objectifs, sera facilement réceptif et ouvert à l'épanouissement.

## I. 4. L'Épanouissement

Bien qu'il soit impossible de mesurer l'épanouissement de quelqu'un, le but final à atteindre n'est rien d'autre que de contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

Or pour obtenir cet épanouissement, il faut avoir confiance en soi, sans mépriser les autres; savoir cultiver une réciprocité des rapports cordiaux dans le respect, être conscient de pouvoir s'appuyer sur les autres tout en leur étant soutien; disposer de sources affectives et intellectuelles attentives et sûres.

A défaut de pouvoir affirmer et mesurer l'épanouissement des enfants, l'équipe observera les manifestations et signes d'un être bien dans le collectif et dans la structure.

## II- Nos moyens

### II.1. La sécurité

↳ **physique** : le personnel doit veiller à ce que chaque enfant se sente en totale sécurité quant à son corps.

Les matériaux et objets qui les entourent, comme l'environnement doivent être sous contrôle, sécurisé afin qu'ils soient sans danger pour les enfants.

Le sentiment de danger ou de risque pour enfant ne peut en aucun cas être directement provoqué par un intervenant.

La sécurité de l'enfant et des familles passe aussi par le contrôle des départs le soir. Ce moment doit être particulièrement sécurisé car ce ne sont pas toujours les parents qui viennent chercher les enfants. Et parfois une personne non habituelle peut être dépêchée par des parents empêchés.

Aussi la vérification des identités et des autorisations de prise en charge sera rigoureuse et permanente. Même si cela peut en gêner certains.

↳ **alimentaire et sanitaire** : une grande vigilance sera portée sur ce que mangent les enfants.

Lors des ateliers de cuisine, la traçabilité des denrées utilisées doit être respectée. Chaque étape sera vérifiée, sécurisée.

Le personnel d'encadrement vérifiera les dates limites de consommation des produits qui sont livrés aux enfants dans les structures. Tout comme il est invité à être attentif à ce que les enfants pourraient ramener de chez eux (nourriture, voire médicaments).

↳ **affective et morale** : le personnel doit éviter toute situation pouvant provoquer par son comportement ou son vocabulaire, entre ses membres ou à l'égard des enfants, un trouble chez ces derniers. Aucun enfant ne doit être exposé à une humiliation ou une persécution de quelque nature que cela puisse être (propos ou certaines formes de punition). Les temps d'activités périscolaires doivent être pour chaque enfant un temps de liberté, de sérénité, d'échanges en confiance.

### II.2. La relation

#### II.2.1- La relation Adulte- Enfant



L'adulte ici a un rôle éducatif majeur, qui ne se traduit pas seulement par l'animation d'ateliers divers, la surveillance, ni par des conseils, ordres ou interdictions. Ce rôle doit s'exprimer à travers un comportement, un savoir- être respectueux.

- A tout moment, les adultes doivent être conscients qu'un enfant les regarde ou les écoute.
- A tout moment, ils doivent avoir en tête qu'un enfant s'identifie peut-être à eux.
- Ils sont des modèles, en permanence sous le contrôle de leur conscience professionnelle, et de la

confiance des enfants et de leurs parents; même si cela n'est pas exprimé tout le temps.

L'équipe d'encadrement doit donc faire montre de responsabilité, de disponibilité physique et d'attitude, afin de faire régner dans le collectif : convivialité, chaleur et respect.

L'équipe d'encadrement est invitée à être attentive à l'égard de tous les enfants. Et plus particulièrement envers les enfants timides ou "réservés" qui ont une difficulté à aller spontanément vers les adultes et/ ou les autres enfants.

***Cette attention active permet de répondre à une demande formulée et de comprendre une attente non formulée, et y répondre.***

Ainsi, permettra-t-elle d'éviter des frustrations, des réserves chez l'enfant, quant à la capacité des adultes à lui porter secours, à le comprendre, à l'accompagner vers son devenir grand.

Une relation toute particulière est à tisser avec les enfants porteurs de handicap, pour faciliter leur accueil et leur intégration. Tous les enfants sont à sensibiliser à cette nécessité, à ce devoir qu'a chaque enfant, d'être parmi les autres, dans un espace pour enfants, d'y jouir de ce qu'il s'y passe pour les enfants.

## **II.2.2- La relation avec les familles**

L'équipe veillera à établir avec toutes les familles, une relation chaleureuse de confiance et de respect.

La nature de cette relation conditionnera l'état de l'enfant pendant les activités périscolaires. Il revient à l'équipe de se montrer ouverte et accueillante, afin de faciliter le contact avec les parents qui arrivent vers elle.

C'est alors que les parents se montreront prêts pour un échange courtois et bénéfique.

## **II.2.3- La relation avec l'école**

Cette relation, comme celle avec les parents, mérite d'être soignée, pour le bénéfice de tous, en particulier de l'enfant. Cela peut se traduire par une convention entre personnel d'animation et personnel scolaire (partage de matériel sportif, aménagement commun d'espaces partagés), mais aussi par la mise en place d'actions communes au sein de l'école. Elle doit se traduire surtout par une bonne coordination entre les équipes, pour une circulation fluide et efficace des informations entre parents, personnel scolaire, animateurs et administration municipale.

## **II.3. Les activités**

### **II.3.1- L'organisation des activités**

Les activités sont mises en place sous plusieurs formes :

- elles peuvent être mises en place à la demande des enfants,
- elles peuvent leur être suggérées,

- 
- elles peuvent être mises à leur disposition, libre à eux alors de pratiquer ou non.

Elles seront équilibrées entre le manuel et le physique, l'intérieur et l'extérieur, le créatif et l'imaginaire; avec toujours le choix pour l'enfant d'être seul ou à plusieurs.

L'équipe offre la possibilité de faire. Libre aux enfants de saisir leurs offres ou d'en souhaiter d'autres. Les membres de l'équipe d'encadrement peuvent prendre part à une activité, lorsqu'ils y sont invités; mais ils ne peuvent pas imposer leur participation aux enfants.

### **II.3.2-Le rythme des temps d'accueils du matin et du soir**

Ces deux temps d'accueil qui encadrent la journée sont des moments délicats durant lesquels l'attention à l'enfant doit être particulièrement manifeste. Cela permet de suivre l'évolution de chaque enfant dans les différentes activités ouvertes, selon sa convenance personnelle. Ce sont des moments pendant lesquels il est important de ne pas « forcer » l'enfant ni le contraindre à une « consommation » d'activités.

***Car l'activité n'est pas une fin en soi, elle permet d'atteindre un objectif.***

**Le matin**, l'enfant n'est peut-être pas bien réveillé ; peut-être même n'a-t-il pas bien dormi. L'accueil ici ne peut être qu'un accompagnement dans la douceur vers l'activité, vers « l'extériorisation progressive. » Des ateliers de coloriage, de dessin, de jeux de société peuvent être proposés d'emblée. Des ateliers plus physiques comme des jeux de ballon, du vélo etc. peuvent venir peu à peu compléter l'offre.

**Le soir**, comme le matin, se caractérise par un accompagnement en douceur de l'enfant. Ce dernier termine une longue journée. Il peut avoir comme seule envie, d'être tranquille, sans occupation particulière. Il suffira juste alors de lui prévoir et de mettre à sa disposition ce qui pourrait lui convenir le cas échéant : des albums de bande dessinée, de photos, des livres etc. Une lecture de contes pourra être proposée, tout comme des ateliers de perles, de construction, de dessin... les activités physiques seront aussi proposées à ceux qui en auront envie ou besoin.

### **II.3.3- Les Loisirs du Midi :**

Il s'agit d'ateliers mis en place durant la pause méridienne dans les écoles élémentaires. Ils permettent d'offrir aux enfants qui le souhaitent autre chose qu'une simple surveillance et un jeu libre dans la cour. Ces ateliers peuvent couvrir les champs sportifs, créatifs, artistiques. Ils sont mis en place sur la base d'un projet avec des objectifs précis.

Comme toutes les activités de loisirs, la participation est libre.

### **II.3.4- Les Nouvelles activités périscolaires (NAP)**

Elles viennent occuper le temps libéré par la RRE, pour offrir aux enfants davantage d'espace et de temps de loisirs éducatifs. Ces activités couvrent un large champ de domaines : créativité, sport, art, expression. Elles sont organisées sous forme de projets élaborés pour un cycle défini. Chaque enfant peut choisir le projet auquel il souhaite participer, sachant qu'*a priori* il est tenu d'aller jusqu'au bout du cycle.

En complément à ces NAP, des temps d'activités ludiques (TAL) sont mises en place. La souplesse de leur organisation les différencie des NAP, elles conviennent davantage aux enfants qui ne souhaitent pas s'inscrire dans une logique de projets les contraignant dans la durée. Ils conviennent aussi aux enfants de la maternelle en général, et plus particulièrement ceux de la petite et moyenne section. Ces enfants disposent d'une capacité de concentration plus limitée. Par ailleurs ils n'ont pas encore une logique de l'espace-temps bien développée pour s'inscrire dans des projets à long ou moyen terme.

Par ailleurs, compte tenu du contexte local, les NAP se déroulent au moment de la sieste des petits, leur participation utile à ces activités s'en retrouve peu évidente.

Ces NAP permettent à un grand nombre d'enfants de découvrir, expérimenter des activités jusque-là peu pratiquées dans la sphère scolaire. Elles favorisent également l'échange et la convivialité entre camarades et encadrants.

Tout au long de l'année les enfants qui ne fréquentaient pas le péri et l'extra-scolaire découvriront la richesse et la diversité des activités qui s'y pratiquent, la convivialité qui les caractérise aussi.

L'articulation des projets déployés et réalisés lors de ces NAP avec certains projets des écoles est souhaitée. Des démarches pour en favoriser la réalisation seront entreprises par école.

Les ateliers des NAP pourront être des extensions, des compléments sous une autre forme d'approche, de ce que les enfants auront abordé avec leurs enseignants en classe.

### **II.3.5- L'aménagement de l'espace**

L'aménagement de l'espace et du temps doit être bénéfique à tous.

Les activités se dérouleront à l'intérieur et à l'extérieur selon le temps et les envies des enfants, selon aussi la nature de l'activité.

Différents espaces d'activités dits *coins* ou *espaces autonomes* seront aménagés pour que chaque enfant puisse satisfaire son envie du moment.

Les notions pédagogiques dominantes seront le *Laisser faire*, le *Faire avec* et le *Favoriser*.

### **II.3.6- Le goûter et le déjeuner**

Ces moments doivent être caractérisés par la convivialité, se passant dans une ambiance joyeuse, une atmosphère gaie et détendue, malgré le rythme et la cadence du midi. Le partage d'un repas doit se faire dans la bonne humeur et le plaisir.

Les menus du goûter et la disposition dans la salle doivent être tels que, les enfants pourront progressivement se servir seuls, selon leur faim, et leurs envies.

Pour le déjeuner, chaque enfant peut se mettre à la table qu'il a choisie, entourés de ses copains. Selon leur âge en maternelle, ils seront servis ou se serviront, sachant que le but est d'arriver à ce que progressivement chaque enfant parvienne à se servir seul, à couper seul sa viande et à pouvoir doser ce qu'il met dans son assiette en fonction de ce qu'il est capable de manger.

En élémentaire, les enfants se servent au self. Une grande vigilance sera apportée pour que les enfants goûtent aux nouveaux aliments qui leur seront présentés afin de cultiver la diversité des goûts et l'équilibre alimentaire. Mais en aucun cas l'enfant ne sera forcé à manger.

### **II.3.7- L'hygiène et la santé**

L'équipe d'encadrement doit être très vigilante par rapport à ces deux notions.

Elle veillera à ce que les enfants se lavent les mains avant de prendre leur goûter, avant de passer à table mais aussi après, et se rincer le visage si besoin.

Elle sera attentive pour expliquer aux enfants que pour passer à table il faut d'abord aller aux toilettes et se laver les mains après, et non l'inverse. Elle surveillera le passage aux toilettes.

Elle veillera à ce qu'il y ait du savon et du papier pour se laver et s'essuyer les mains.

Une attention particulière sera orientée vers les enfants porteurs d'allergie, et surtout s'ils bénéficient d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) exigeant qu'ils apportent leur panier repas.

L'équipe devra également être vigilante par rapport à tout ce que les enfants pourraient manger pendant le temps périscolaire, dans la cour.

## **II.4. L'équipe d'animation**

L'équipe est invitée à faire preuve de cohérence. Ses membres seront complémentaires, par leurs compétences, leurs caractères et leurs rôles.

Il est attendu de chaque membre de l'équipe qu'il soit à l'écoute, attentif, rassurant, sachant prendre des initiatives et anticiper, doté d'une capacité d'adaptation.

Il est pour les enfants un modèle qui doit donner le bon exemple, montrer les repères et les expliquer. Son comportement doit être irréprochable, vis à vis des enfants, tout comme il doit l'être vis à vis des parents, des membres de l'équipe et de tous les partenaires.

Son professionnalisme et son sens des responsabilités lui imposent ponctualité, assiduité et implication dans son travail, avec un esprit d'équipe.

L'équipe de chaque site est encadrée par le Coordinateur des activités périscolaires, qui par ailleurs est le directeur de l'accueil de loisirs situé dans le même établissement scolaire.

### **II. 4. 1- Deux Coordonnateurs des NAP**

Deux coordonnateurs des NAP sont chargés des suivis logistique et pédagogique des NAP. Ils recensent les besoins de formation, assurent le suivi et l'évaluation des projets, conseillent les intervenants, et assurent le suivi du budget.

En collaboration étroite avec la direction du service, ils étudient les projets d'animation qui leur sont adressées : leur pertinence, leur complémentarité avec les autres projets sur la structure concernée, leur faisabilité en terme de moyens financiers, locaux, logistiques etc.

Ils organisent l'évaluation des projets à la fin de chaque cycle, s'assurent que les projets du cycle suivant sont bien ficelés. Ils veillent également à la communication des programmes des NAP aux familles.

Ces Coordonnateurs s'appuient sur les coordinateurs des activités périscolaires en place sur chaque école pour la bonne conduite de leur mission.

### **II.4.2-Un coordinateur des activités périscolaires**

Il a pour missions d'harmoniser et d'organiser les relations avec les différents partenaires pour donner collectivement un sens à la journée de l'enfant dans l'espace école.

Il sert de relais d'informations entre le corps enseignant et les parents. Grâce à cette coordination, les parents ne devront plus se retrouver avec des questions sans réponses le soir, devant les animateurs.

A lui de coordonner le travail de l'équipe, de veiller au bon déroulement des activités et d'y mettre du sens.

Le coordinateur anime son équipe pédagogique. Il est garant des objectifs pédagogiques et de la mise en application des orientations du projet pédagogique des activités périscolaires.

Il gère les relations, répartit les tâches, s'assure de la qualité de l'accueil, et donne les consignes aux remplaçants ou nouveaux arrivants.

Il a également pour mission de former les nouveaux, d'évaluer le travail de chacun et les résultats de l'équipe.

Avec la mise en place des NAP, il assure également le relais auprès des Coordonnateurs NAP.

### **II.4.3- La formation continue**

Un dispositif de formation continue est mis en place afin d'offrir au personnel un outil et un espace d'acquisition de nouvelles connaissances, d'échange et de remise en cause constructive. Des thèmes

---

précis, spécifiques aux activités du service y sont abordés. Ces formations peuvent être assurées par des consultants externes au service, ou par les responsables du secteur.

Avec la mise en place de Réforme des rythmes éducatifs, notre plan de formation sera particulièrement orienté vers ce sujet pour les deux –trois ans qui viennent afin de mieux adapter notre métier.

### **III - Nos critères d'évaluation**

Constater que chaque enfant s'est fait une place dans le collectif

Voir qu'une reconnaissance réciproque règne dans les groupe, quelles que soient les différences

Voir des enfants découvrir et pratiquer des activités qu'ils ne connaissaient pas avant de fréquenter le périscolaire,

Voir des enfants apprécier le temps passé dans les activités périscolaires,

Voir les enfants accompagner l'évolution de l'année avec davantage d'assurance, d'indépendance et de joie d'être et d'agir ensemble,

Voir de plus en plus d'enfants jouer, rire, à l'aise dans les structures, faisant preuve de solidarité dans le groupe.

Voir de plus en plus d'enfants venir dire "au revoir" au personnel, en rentrant chez eux.

Voir de moins en moins d'enfants pleurer en attendant leurs parents, sauf à titre exceptionnel

Quand, malgré l'envie légitime de rentrer chez lui, l'enfant pensera à remettre les jouets, "ses" jouets à leur place, parce qu'il voudra les retrouver le lendemain,

Constater qu'au fil des semaines, davantage d'enfants se servent seuls, goûtent aux plats qu'ils « n'aiment pas » parce qu'ils ne les connaissent pas, et se tiennent convenablement à table,

Voir les équipes enseignantes et périscolaires établir des partenariats et mener des projets communs,

Voir des enseignants participer à l'animation d'activités périscolaires

Une mutualisation de matériel entre le corps enseignant et les équipes du périscolaire

La cohésion de l'équipe, sa solidarité, son efficacité dans le travail et le respect des personnes mais aussi des prérogatives et places de chacun,

Constater que les animateurs sont plus à l'aise dans l'exercice de leur mission parce qu'ils auront acquis des outils nouveaux

Constater la cordiale attention de la majorité des parents qui arrivent, et qui prennent le temps de discuter un moment avec le personnel,

Avoir un large choix d'activités à proposer aux enfants,

Voir des enfants s'exprimer avec joie et s'épanouir durant les ateliers des NAP,

*Secteur Enfance/Jeunesse*  
*Des loisirs plaisirs pour agir et s'épanouir*

---

Des parents qui trouvent réponses à leurs questions concernant, non pas les temps périscolaires exclusivement, mais toute la journée écoulée de leurs enfants, et ce qu'il s'y est passé de particulier concernant ces derniers.